

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 16 - procurations : 06 - votants : 22

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Mme ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. GONNET Arnaud** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. GONTHIER Gilles** délégué de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LAINEZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **Mme MERIOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; **M. VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes champagne Boischauts.

SUPPLEANT : **M. LABLANCHE Francis** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts (suppléant de M. MAURICEAU Christophe) ; **M. CHABENAT Jean-Michel** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts (suppléant de M. METIVIER Philippe) ; **M. ÉTIENNE Jean-Claude** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts (suppléant de M. RENAUDAT Fabrice).

PROCURATIONS : **M. BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. JOLY Sylvain ; **Mme CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. CHABANCE Fabrice ; **M. HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. GONTHIER Gilles ; **M. LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. NORMAND Franck ; **M. QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à Mme MALLET Armelle ; **Mme SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à M. Éric VAN REMOORTERE.

ÉTAIT EXCUSÉ : **M. LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LE GRANDIC Patricia** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **Mme LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

ÉTAIENT ABSENTS : **M. AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; **M. BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ;

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 29 juin 2023

Nombre de délégués

En exercice : 30
Présents : 16
Procurations : 06
Votants : 22
Pour : 22
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux-mille-vingt-trois

Le 29 juin

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire, sous la présidence de
M. Éric VAN REMOORTERE
Date de convocation : Le 22 juin 2023

N° : 230629_03

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service RPQS 2022 :

Les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont l'obligation de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS). D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif : rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.
Le rapport ayant été réalisé par les services du SICTOM, il est porté à connaissance du comité syndical

Proposition du bureau : Avis favorable sur le RPQS présenté

Délibération :

Vu le CGCT

Vu les statuts du SICTOM

Après avoir entendu l'exposé, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- de valider le RPQS présenté et annexé à la délibération.

Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD

Pour extrait conforme,



M. Le Président
M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 04/07/2023

Publié ou Notifié le : 05/07/2023

2022

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

SICTOM de Champagne Berrichonne

2022 – Bilan Technique

Envoyé en préfecture le 04/07/2023
 Reçu en préfecture le 04/07/2023
 Publié le
 ID : 036-253600456-20230629-230629_03-DE

Population desservie : 21 397 habitants

Détail des différents déchets traités :			Rappel 2021
Les Ordures Ménagères :	3 998,790 Tonnes	186,885 kg / hbt.	191,684 kg / hbt.
Les Emballages Ménagers :	630,540 Tonnes	29,469 kg / hbt.	31,107 kg / hbt.
Les Journaux et Magazines :	384,570 Tonnes	17,973 kg / hbt.	17,528 kg / hbt.
Le Verre :	841,540 Tonnes	39,330 kg / hbt.	39,491 kg / hbt.
Le Tout-Venant de déchetteries :	2 005,310 Tonnes	93,719 kg / hbt.	103,470 kg / hbt.
Les Déchets Verts :	2 047,100 Tonnes	95,672 kg / hbt.	106,156 kg / hbt.
La Ferraille :	166,640 Tonnes	7,788 kg / hbt.	10,528 kg / hbt.
Les Gravats :	1 934,280 Tonnes	90,400 kg / hbt.	55,516 kg / hbt.
Le Carton Brun :	268,570 Tonnes	12,552 kg / hbt.	9,826 kg / hbt.
Les Déchets Ménagers Spéciaux :	28,980 Tonnes	1,354 kg / hbt.	2,286 kg / hbt.
Les D.E.E.E :	165,428 Tonnes	7,731 kg / hbt.	6,616 kg / hbt.
Le Bois non-peint et non-traité :	315,810 Tonnes	14,759 kg / hbt.	17,711 kg / hbt.
Les Eco-Mobilier :	520,580 Tonnes	24,330 kg / hbt.	12,692 kg / hbt.

Détail par type de collecte :

Les Déchets issus de la collecte en porte à porte :	4 629,330 Tonnes	216,353 kg / hbt.
Les Déchets issus de la collecte sélective apport volontaire :	1 226,110 Tonnes	57,303 kg / hbt.
Les Déchets issus des déchetteries :	7 452,698 Tonnes	348,345 kg / hbt.

Total de Déchets traités : 13 308,138 Tonnes 621,962 kg / hbt. 604,613 kg / hbt.

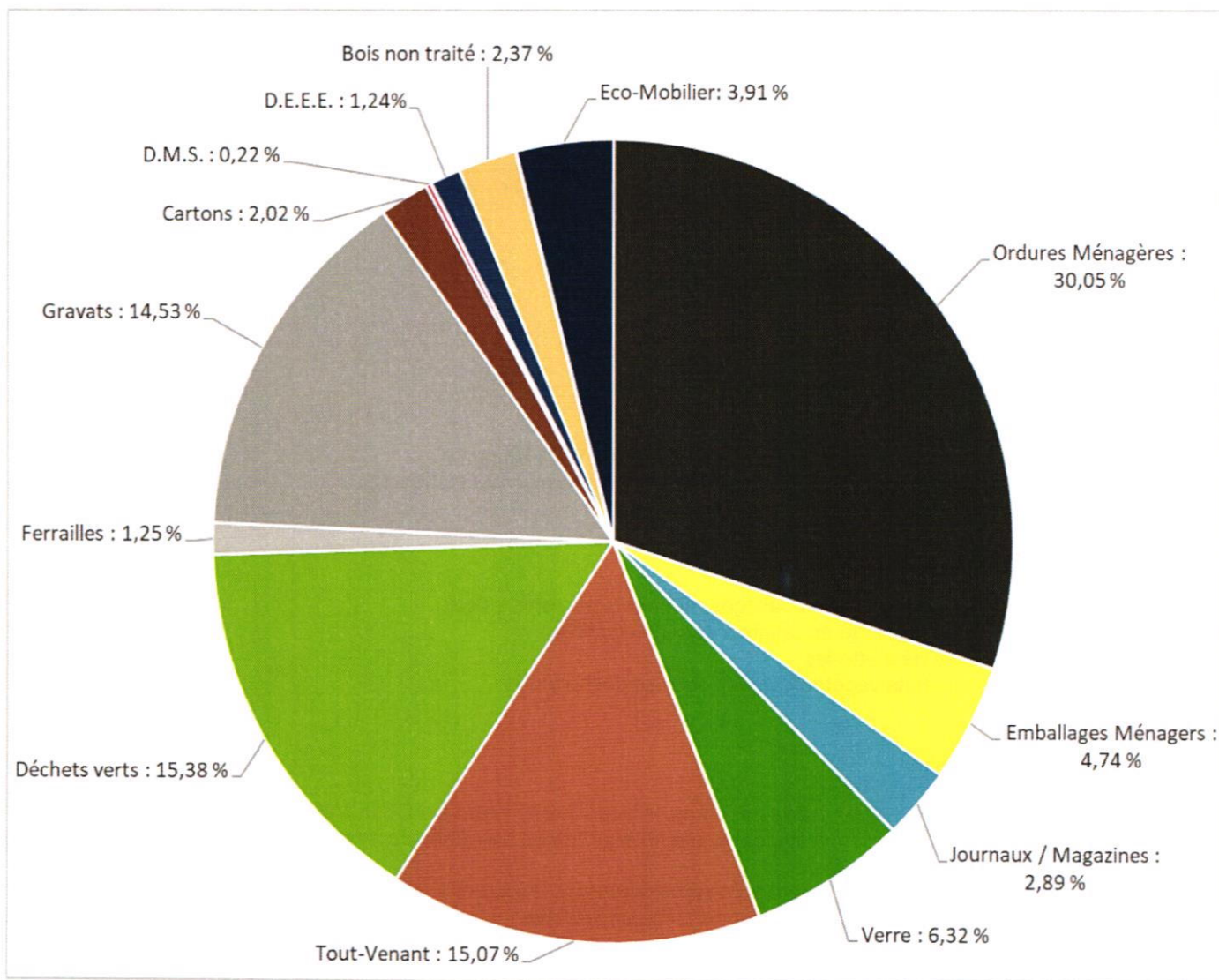
Ordures Ménagères	186,885 kg / hbt.
Emballages Ménagers	29,469 kg / hbt.
Journaux / Magazines	17,973 kg / hbt.
Verre	39,330 kg / hbt.
Tout-Venant	93,719 kg / hbt.
Déchets verts	95,672 kg / hbt.
Ferrailles	7,788 kg / hbt.
Gravats	90,400 kg / hbt.
Cartons	12,552 kg / hbt.
D.M.S.	1,354 kg / hbt.
D.E.E.E.	7,731 kg / hbt.
Bois non traité	14,759 kg / hbt.
Eco-Mobilier	24,330 kg / hbt.

Composition de la poubelle du territoire du SICTOM CB en 2022

Collecte porte à porte : 216,354 kg / hbt. Soit : 34,79 %
 Collecte points d'apport volontaire : 57,303 kg / hbt. Soit : 9,21 %
 Collecte en déchetterie : 348,305 kg / hbt. Soit : 56,00 %

Déchets recyclés en filières agréées : 250,958 kg / hbt. Soit : 40,35 %
 Déchets traités par enfouissement : 280,604 kg / hbt. Soit : 45,11 %
 Déchets stockés en CSD de classe 3 : 90,400 kg / hbt. Soit : 14,54 %
 (Centre de Stockage des Déchets inertes)

Total des déchets produits : 621,962 kg / hbt.



I- Les indicateurs techniques

1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

Territoire desservi :

Le **SICTOM de Champagne Berrichonne** est composé de 2 Communautés de Communes.

La **Communauté de Communes Champagne Boischauts** composée de 30 communes de l'Indre : 9 870 Habitants.

	Habts		Habts		Habts		Habts
Aize	117	Giroux	116	Meunet Planches	173	Saint Pierre de Jards	116
Ambrault	893	Guilly	245	Meunet sur Vatan	196	Saint Valentin	274
Bommiers	308	La Champenoise	276	Neuvy Pailloux	1 185	Sainte Fauste	272
Brives	254	La Chapelle St Laurian	144	Pruniers	512	Thizay	233
Buxeuil	224	Liniez	324	Reboursin	106	Vatan	1 956
Chouday	151	Lizeray	83	Saint Aoustrille	229	Vouillon	232
Condé	237	Luçay le Libre	101	Saint Aubin	174	Total CCCB	9 870
Fontenay	89	Ménétréols sous Vatan	118	Saint Florentin	532		

La **Communauté de Communes FERCHER-Pays Florentais** composée de 9 communes du Cher : 11 527 Habitants.

	Hbts		Hbts		Hbts		Hbts
Civray	913	Plou	534	Saint Florent sur Cher	6 457	Total FerCher	11 527
Lunery	1 576	Primelles	248	Saugy	79		
Mareuil sur Arnon	519	Saint Caprais	769	Villeneuve sur Cher	432		

Nombre d'habitants desservis

En Porte à Porte : 21 397 Habitants

En C1 (1fois par semaine) : 12 452 Habitants

En C2 (2 fois par semaine) : 8 945 Habitants

En Point d'Apport Volontaire : 21 397 Habitants

130 Colonnes d'apport volontaire pour le Verre (1 colonne pour 165 Habitants)

120 Colonnes d'apport volontaire pour le Papier (JRM) (1 colonne pour 178 Habitants)

Collecte provenant des ménages :

Collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers en porte à porte.

Collecte du verre et des JRM (papiers) en points d'apport volontaire.

Collecte des encombrants en déchetteries.

Collecte des gravats, des déchets végétaux, des D.M.S. en déchetteries.

Fréquence de collecte :

Collecte O.M. (sacs noirs) :

2 fois par semaine pour Saint Florent sur Cher, Vatan et St Florentin
1 fois par semaine pour toutes les autres communes

Collecte Emballages (sacs jaunes) :

2 fois par semaine pour Saint Florent sur Cher, Vatan et St Florentin
1 fois par semaine pour toutes les autres communes

1.1 Collecte en porte à porte 2022

	BV-255-FA		BV-046-RE		EH-582-RE	
Km Parcourus :	24 457 Kms		39 760 Kms		37 489 Kms	
Km / Tournée :	131 tours	187 km/tour	236 tours	168 km/tour	236 tours	159 km/tour
Carburant :	14 106 Litres	57,68 L/100	23 354 Litres	58,74 L/100	20 849 Litres	55,61 L/100
OM :	627,80 Tonnes	4,792 T/tour	1 359,64 Tonnes	5,761 T/tour	1 265,51 Tonnes	5,362 T/tour
Emballages :	143,89 Tonnes	1,098 T/tour	220,50 Tonnes	0,934 T/tour	200,35 Tonnes	0,849 T/tour

	BV-482-DC (mulet)		Autre (loc. dépannage)	
Km Parcourus :	13 106 Kms		7 556 Kms	
Km / Tournée :	90 tours	146 km/tour	95 tours	79 km/tour
Carburant :	8 206 Litres	62,61 L/100	4 053 Litres	53,64 L/100
OM :	425,23 Tonnes	4,725 T/tour	320,610 Tonnes	3,375 T/tour
Emballages :	65,80 Tonnes	0,731 T/tour		

N° Camion	Jour	Noir	Jaunes	Communes
BV-255-FA	Lundi	318,25	48,77	Brives – Chouday – Saint Aubin
EH-046-RE	Lundi	317,47	49,33	Saint Florent sur Cher (Secteur n°1)
EH-582-RE	Lundi	301,60	42,24	Saint Florent sur Cher (Secteur n°2)
BV-255-FA	Mardi	341,51	56,12	Saint Florentin - Vatan
EH-046-RE	Mardi	287,23	52,36	Saint Aoustrille – Saint Valentin – Neuvy Pailloux
EH-582-RE	Mardi	212,62	38,26	Bommiers – Condé - Meunet Planches – Vouillon – Sainte Fauste
BV-255-FA	Mercredi	216,80	32,77	La Chapelle St Laurian - Reboursin - Aize - Fontenay - Guilly - Buxeuil
EH-046-RE	Mercredi	279,24	45,83	Mareuil sur Arnon – Primelles – Giroux – St Pierre de Jards – Meunet sur Vatan – Luçay le Libre
EH-582-RE	Mercredi	298,58	48,99	Lunery (Bourg) - Lunery (Rosières) - Saint Caprais
BV-255-FA	Jeudi	254,01	44,62	Civray - Plou
EH-046-RE	Jeudi	315,04	42,02	Saint Florent sur Cher (Secteur n°1) – Villeneuve sur Cher
EH-582-RE	Jeudi	242,30	37,83	Saint Florent sur Cher (Secteur n°2) – Saugy
BV-255-FA	Vendredi	243,07	27,41	Saint Florentin - Vatan
EH-046-RE	Vendredi	160,66	30,96	La Champenoise – Liniez – Lizeray – Ménétréols sous Vatan
EH-582-RE	Vendredi	210,41	33,03	Ambrault – Pruniers
		3 998,790	630,54	

Evolution prévisible de l'organisation de la collecte :

Ouverture des consignes de tri sur les emballages au 1^{er} Janvier 2023 : intégration dans les sacs jaunes des pots et barquettes en plastique et polystyrène.

Arrêt de la collecte en apport volontaire des JRM et incorporation de ceux-ci dans les sacs jaunes.

1.2 Collecte en points d'apport volontaire 2022

Matière	Nb. Tournées	Temps	Km	Gazole (L)	Poids total (T)	Nb Col.
Papier	54	159 : 51	4 301	2 102	318,560	667
Verre	93	233 : 40	6 821	3 334	841,540	1 274
Total	147	393 : 31	11 122	5 436	1 160,100	1 926

	Papier	Verre		Papier	Verre
Aize	5,735	9,600	Meunet-sur-Vatan	2,640	8,430
Ambrault	8,685	27,415	Neuvy-Pailloux	21,200	45,675
Bommiers	2,355	8,395	Plou	6,600	22,675
Brives	3,475	12,125	Primelles	2,005	11,540
Buxeuil	1,860	5,675	Pruniers	4,540	25,820
Chouday	2,340	4,750	Reboursin	1,230	7,720
Civray	9,010	39,860	Saint Pierre de Jards	1,795	9,220
Condé	6,335	9,960	Saugy	1,530	2,950
Fontenay	1,075	2,040	St Aoustrille	4,155	7,150
Giroux	1,735	4,410	St Aubin	2,725	7,275
Guilly	2,645	7,045	St Caprais	7,040	15,575
La Champenoise	3,935	13,485	St Florent sur Cher	90,765	210,920
La Chapelle St Laurian	1,700	9,620	St Florentin	6,640	23,935
Liniez	5,600	13,040	St Valentin	4,725	13,970
Lizeray	2,155	5,035	Ste Fauste	3,295	6,510
Luçay Le Libre	2,310	6,900	Thizay	4,920	14,480
Lunery	19,990	69,725	Vatan	35,465	93,075
Mareuil-sur-Arnon	6,570	17,275	Villeneuve Sur Cher	14,215	23,225
Menetreols	3,335	4,725	Vouillon	10,310	13,830
Meunet-Planches	1,920	6,485	TOTAL	318,560	841,540

Comparatif 2021 :

En 2021 859,650 tonnes de verre avaient été collectées sur le territoire du SICTOM CB, nous observons donc une diminution de 18,110 tonnes cette année (soit -2,11 %).

En 2021 381,560 tonnes de JRM avaient été collectées sur le territoire du SICTOM CB, nous observons donc une diminution de 63,000 tonnes cette année (soit -16,51 %).

Evolution prévisible de l'organisation de la collecte :

Ouverture des consignes de tri sur les emballages au 1^{er} Janvier 2023 : arrêt de la collecte séparée en points d'apport volontaire des JRM (intégrés dans les sacs jaunes).

1.3 Collecte en Déchetteries 2022

Localisation des déchetteries et dépôts, et types de déchets qui peuvent y être déposés :

Le SICTOM CB exploite 6 déchetteries : 4 dans l'INDRE (ainsi qu'un dépôt dont le gardiennage est assuré par la commune) et 2 dans le CHER (ainsi qu'un dépôt dont le gardiennage est assuré par la commune).

	Tout venant	Gravats	Végétaux	Ferraille	Cartons	Bois	Eco-Mobilier	D3E	DMS
Quai de Transfert	1x 30m ³	1x 15m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 10m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
Vatan	2x 30m ³	1x 15m ³	2x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
St Florent / Cher	2x 30m ³	1x 15m ³	2x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
Neuvy Pailloux	1x 30m ³	1x 15m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 10m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
Lunery	2x 30m ³	1x 15m ³	2x 30m ³	1x 30m ³	1x 10m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
Vouillon	1x 30m ³	1x 15m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 10m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	X	X
Mareuil / Arnon	1x 30m ³	1x 15m ³	1x 30m ³	1x 30m ³	1x 30m ³				
Pruniers	1x 30m ³			1x 30m ³					

Vacations et déchets collectés

	Tout-venant		Végétaux		Bois		Gravats		Carton		Ferraille		Eco-Mobilier		D.M.S.		D3E	
	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac	Poids	Vac
Clients et Communes	194,91	42	39,16	48	0,16	1			50,29	29								
Quai de transfert	203,30	59	62,57	13	31,74	12	193,61	18	10,74	35	8,28	7	34,12	15			17,21	
Lunery (Rosières)	266,98	85	305,15	92	30,28	11	243,97	21	22,08	32	5,44	4	80,08	28	5,53	17	5,59	10
Mareuil/Arnon	27,70	16	94,39	23	2,00	1	51,62	5			6,76	4			0,28	2		
Neuvy-Pailloux	146,34	52	225,73	71	25,08	9	119,61	12	27,15	38	29,52	10	49,10	20	5,18	16	19,19	22
Pruniers	42,07	13									4,73	7						
St Florent / Cher	647,53	187	775,46	189	116,38	43	936,77	78	87,87	82	25,56	11	194,80	67	1,25	5	50,24	
Vatan	329,08	101	471,24	136	81,22	28	318,86	31	36,48	37	61,51	23	114,74	48	11,17	35	53,05	
Vouillon	147,40	57	73,40	31	28,95	12	69,84	7	16,60	26	24,84	12	47,74	22	5,57	16	20,15	25
	2005,31	612	2 047,10	603	315,81	117	1 934,28	172	241,21	279	166,64	78	520,58	200	28,98	91	165,43	57

Evacuation des déchetteries

Les bennes de Tout-venant et cartons sont ramenées puis vidées et traitées sur le site du SICTOM CB (rechargement pour le Tout-venant, mise en balles puis stockage pour le carton).

Les bennes de ferrailles sont rapatriées sur le site du SICTOM CB et prises en charge sur site par le prestataire.

Les bennes de gravats, végétaux et bois sont ramenées pour être pesées puis acheminées par le SICTOM CB vers leur site de traitement (plateforme de broyage pour les végétaux et bois, carrière pour les gravats).

Les vacations des bennes Eco-Mobilier dans l'ensemble des déchetteries sont effectuées directement par le prestataire et n'impliquent pas de déplacement de véhicule du SICTOM CB.

Les camions et ensembles Multi-bennes du SICTOM CB ont :
Effectué 1 861 vacations
Parcouru 64 123 Kms
Consommé de 30 083 litres de carburant.

Les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) dans les déchetteries de Lunery, Neuvy-Pailloux et Vouillon sont collectés par un agent du SICTOM CB en VL afin de mutualiser avec ceux collectés au Quai de Transfert, ce stock ainsi que celui des déchetteries de St Florent/Cher et Vatan sont évacués directement par le prestataire et n'impliquent pas de déplacement de véhicule du SICTOM CB.

Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) dans les déchetteries de Lunery, Neuvy-Pailloux, Vatan et Vouillon sont collectés par un agent du SICTOM CB en VL afin de mutualiser avec ceux collectés au Quai de Transfert, ce stock ainsi que celui de la déchetterie de St Florent/Cher sont évacués directement par le prestataire et n'impliquent pas de déplacement de véhicule du SICTOM CB.

Les véhicules légers (type Iveco) du SICTOM CB ont :
Effectué 148 vacations
Parcouru 6 084 Kms
Consommé de 791 litres de carburant.

Collecte des déchets ne provenant pas des ménages :

La déchetterie de Saint-Florent/Cher et le quai de transfert d'Issoudun étant équipés de pont-basculé, les professionnels peuvent donc y accéder. Ils peuvent déposer les mêmes déchets que ceux autorisés pour les administrés dans ces déchetteries, ces apports étant soumis à des facturations.

Le carton peut être déposé directement et gratuitement sur le site du centre de tri du SICTOM CB.

Récapitulatif des tonnages collectés au cours de l'exercice 2022

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt
Ordures Ménagères	3 998,790	186,885
Emballages Ménagers	630,540	29,469
J.R.M.	384,570	17,973
Verre	841,540	39,330
D.M.S.	28,280	1,354
D3E	165,428	7,731

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt
Tout Venant	2 005,310	93,719
Végétaux	2 047,100	95,672
Ferraille	166,640	7,788
Gravats	1 934,280	90,400
Cartons bruns	268,570	12,552
Bois non peint	315,810	14,759
Eco-Mobilier	520,580	24,330

Les Déchets Ordures Ménagères Résiduelles	3 998,790	186,885	- 4,16 %
Les Déchets issus de la Collecte des recyclables	1 856,650	86,772	- 3,22 %
Les Déchets issus des Déchetteries	7 452,698	348,345	+ 5,41 %
Total des déchets	13 308,138	621,962	+ 2,87 %

(Comparatif 2021)

Rappel des tonnages de déchets collectés au cours du précédent exercice (2021) :

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt
Ordures Ménagères	4 172,570	191,684
Emballages Ménagers	677,140	31,107
J.R.M.	381,560	17,528
Verre	859,650	39,491
D.M.S.	49,771	2,286
D3E	144,028	6,616

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt
Tout Venant	2 252,340	103,470
Végétaux	2 310,798	106,156
Ferraille	229,170	10,528
Gravats	1 208,480	55,516
Cartons bruns	213,900	9,826
Bois non peint	385,540	17,711
Eco-Mobilier	276,280	12,692

Les Déchets Ordures Ménagères Résiduelles	4 172,570	191,684	- 0,90 %
Les Déchets issus de la Collecte des recyclables	1 918,350	88,127	+ 4,67 %
Les Déchets issus des Déchetteries	7 070,307	324,804	- 0,11 %
Total des déchets	13 161,227	604,613	+ 0,30 %

(Comparatif 2020)

2. Indicateurs relatifs au traitement des déchets

Traitement des déchets ménagers et assimilés :

	Enfouissement	Tri - recyclage	Repreneurs agréés
Ordures Ménagères Résiduelles	COVED		
Emballages Ménagers		Centre de Tri SICTOM CB	Filières reprise
J.R.M.		Centre de Tri SICTOM CB	Norske Skog
VERRE			O.I. Manufacturing
D.M.S.			A.E.P. Esteve Patrick
Tout Venant	COVED		
Végétaux			SARL Indre Environnement
Ferraille			Henault Recyclage
Gravats			COLAS
Cartons bruns		Centre de Tri SICTOM CB	Revipac
Déchets d'ameublement			Eco-Mobilier

Localisation des unités de traitement :

- COVED - Centre d'Enfouissement Technique de Chatillon-sur-Indre (36)
- SICTOM de Champagne Berrichonne - Centre de Tri 36AB d'Issoudun (36)
- O.I. Manufacturing - Verrerie SOLOVER de Saint-Romain-le-Puy (42)
- A.E.P. Esteve Patrick - Stockage et traitement de Saint-Florent-sur-Cher (18)
- Henault Recyclage - Centre de stockage de Blois (41)
- COLAS - Centre de traitement de Ménétréols-sous-Vatan (36)
- SARL Indre Environnement - Plateforme de compostage d'Argy (36)
- Eco-Mobilier - Filière reprise, siège à Paris (75)

Nature des traitements et des valorisations réalisées :

Ordures Ménagères	Enfouissement en C.E.T. de classe II
Emballages Ménagers	Tri et valorisation aux conditions du contrat « barème F » CITEO
J.R.M.	Tri et valorisation aux conditions du contrat Norske Skog - Golbey
VERRE	Valorisation en verrerie
D.M.S.	Traitement ou valorisation en installation classée suivant nature
Tout Venant	Enfouissement en C.E.T. de classe II
Végétaux	Broyage Compostage
Ferraille	Broyage et conditionnement pour fonderie
Gravats	Broyage pour réemploi ou enfouissement en C.E.T. de classe III
Cartons bruns	Tri et valorisation aux conditions du contrat « barème F » CITEO
Déchets d'ameublement	Réutilisation ou recyclage

3. Capacité des unités et des services exploités en régie :**- Le service administratif**

Service employant 4 agents administratifs à temps complet.

Accidents de travail : ce service n'a enregistré aucun accident de travail en 2022.

- Le Centre de Tri

Service employant 20 valoristes, 2 manutentionnaires et 1 chef de service.

Accidents de travail : 2 accidents sur ce service, ayant entraînés 76 jours d'arrêt.

Ce service comprend l'utilisation de 2 process de tri complets, une presse à balles 80 tonnes, ainsi que 2 chariots télescopiques et un chariot élévateur équipé d'une pince à balles.

Tonnages entrant traités au centre de tri : 3 517,660 Tonnes

Tonnage de verre stocké et rechargé : 3 090,800 Tonnes (prend en compte le reliquat de stock 2021)

	Tonnes		Tonnes
Emballages	1 691,790	Carton	593,350
J.R.M.	1 232,520	Verre	2 979,220

Le Centre de tri du SICTOM CB exploité en régie a traité les déchets d'autres collectivités en répondant à des marchés publics. Les emballages, JRM et cartons sont stockés, triés, traités (mis en balles ou stockés en vrac selon la matière), puis expédiés vers les filières de reprise dédiées.

Le verre est stocké puis rechargé à destination du repreneur, il ne subit ni tri ni traitement autre sur le site du SICTOM CB.

	Emballages	JRM	Cartons	Verre
SICTOM de Champagne Berrichonne	630,540	384,570	267,630	841,540
C.C. du Pays d'Issoudun	566,100	340,910	245,980	745,140
C.C. de La Châtre et Sainte-Sévère	375,730	255,860		566,470
C.C. du Val de Bouzanne	119,420	121,400	79,740	
C.C. Chabris – Pays de Bazelle		98,820		
CO.CO.REL				265,430
C.C. Cœur de Berry		30,960		560,640

Compte tenu de l'évolution des consignes de tri et de l'impossibilité pour le centre de tri du SICTOM CB de traiter le flux des déchets ménagers recyclables tel qu'il est demandé par les éco organismes, le SICTOM CB a arrêté ce service au 31 décembre 2022.

Le service reste le même pour le stockage, traitement et rechargement du carton et du verre.

- Les Déchetteries

Ce service comprend 6 déchetteries : 4 dans l'INDRE (2 agents à temps pleins et 2 agents à 21h hebdomadaires) et 2 dans le CHER (2 agents à temps pleins et 1 agent à 21h hebdomadaires).

Accidents de travail : ce service n'a enregistré aucun accident de travail en 2022.

- Le Quai de Transfert

Service employant 2 agents et 1 chef de service.

Il comprend l'utilisation d'un véhicule léger (type Iveco), celui-ci a :

Parcours 6 084 Kms

Consommé de 791 litres de carburant.

Accidents de travail : ce service n'a enregistré aucun accident de travail en 2022.

- Les Camions de transport (Multi-bennes)

Service employant 5 chauffeurs (3 SPL et 2 PL).

Accidents de travail : ce service n'a enregistré aucun accident de travail en 2022.

Ce service comprend 5 porteurs ampliroll 26 T et 3 remorques porte-caissons.

Ces véhicules ont parcouru au total 201 962 Km, ont consommé 96 806 litres de carburant (consommation moyenne : 46,91 L/100Km).

Tonnage transféré :	- Ordures Ménagères résiduelles du SICTOM CB :	3 785,170 Tonnes
	- Ordures Ménagères résiduelles de la CCPI :	3 639,160 Tonnes
	- Refus de tri issus du CdT :	555,790 Tonnes
	- Tout Venant de déchetteries :	3 777,400 Tonnes

Soit un total de 11 757,520 Tonnes transférées vers l'ISDND de Chatillon sur Indre.

Un total de 808 Caissons répartis en 404 vacations pour les OM et les refus de tri (transports assurés par le SICTOM CB).

Les camions du SICTOM CB ont ainsi parcouru un total de 64 640 km pour cette tâche.

Et 187 vacations en semi-remorques à fond mouvant pour le Tout-venant (transports assurés par un prestataire extérieur).

Déchetteries du SICTOM CB :	64 123 Kms	31,75 %
Quai de transfert :	64 640 Kms	32,01 %
Prestations de service :	137 839 Kms	36,24 %

- Les Camions de collecte sélective (P.A.V.)

Service employant 2 chauffeurs SPL, et titulaires du CACES grue.

Accidents de travail : ce service a enregistré 1 accident de travail en 2022, n'ayant pas entraîné de jour d'arrêt.

Ce service comprend 2 camions 26 T 6x2 équipés de grues et d'une remorque porte-caissons.

Ces véhicules ont parcouru 95 521 Km dont 36 746 Km pour la collecte sélective et 58 775 Km pour les déchetteries et les prestations de service.

Ils ont consommé 46 834 litres de carburant (moyenne 49,03 L/100 Km).

Matière	Distance Parcourue (km)	Carburant (Litres)	Poids Total (Tonnes)	Nb de points Collectés
Emballage	6 302	3 090	54,690	689
Papier	10 071	4 938	773,640	1 398
Verre	20 373	9 989	2 969,760	4 106
	36 746	25 340	3 864,100	6 193

Grâce à ses équipements (camions 26 T 6x2 équipés de grues et remorque porte-caisson), le SICTOM CB en plus d'exploiter son parc de points d'apport volontaire a pu répondre à différents marchés pour effectuer ce service auprès d'autres collectivités.

	Emballages	JRM	Verre
SICTOM de Champagne Berrichonne		318,560	841,540
C.C. du Pays d'Issoudun		69,440	735,680
C.C. de La Châtre et Sainte-Sévère	54,690	255,860	566,470
C.C. Chabris – Pays de Bazelle		98,820	
CO.CO.REL			265,430
C.C. Cœur de Berry		30,960	560,640

II- Les indicateurs financiers**Modalités d'exploitation du service d'élimination (régie, délégation, etc.) en distinguant si besoin est, les différentes collectes et les différents traitements :**

- Collecte en porte à porte :	Régie directe
- Collecte sélective des points d'apport :	Régie directe
- Collecte des encombrants :	Régie directe
- Gestion des déchetteries :	Régie directe
- Tri des déchets ménagers recyclables :	Régie directe
- Enfouissement en C.E.T. de Classe II :	Marché après Appel d'offres
- Enfouissement en C.E.T. de Classe III :	Marché après consultation
- Traitement des D.M.S. :	Marché après consultation
- Traitement des déchets végétaux :	Marché après consultation

Montant annuel global des recettes et dépenses de la section de fonctionnement par chapitre :

Dépenses :	- (011) Charges à caractère général :	3 557 743,12 €
	- (012) Charges de personnel, frais assimilés :	1 940 958,49 €
	- (65) Autres charges de gestion courante :	23 328,29 €
	- (66) Charges financières :	77 052,91 €
	- (67) Charges exceptionnelles :	4 530,74 €
	- (042) Opérations ordre transfert entre sections :	459 329,29 €

Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice : 6 062 942,84 €

Recettes :	- (013) Atténuations de charges :	11 433,05 €
	- (70) Produits services, domaine et ventes div :	1 313 598,61 €
	- (73) Impôts et taxes (TEOM) :	4 110 323,00 €
	- (74) Dotations et participations :	712 006,51 €
	- (75) Autres produits de gestion courante :	15 863,12 €
	- (76) Produits financiers :	25,50 €
	- (77) Produits exceptionnels :	89 851,07 €
	- (042) Opérations ordre transfert entre sections :	40 500,00 €

Total des recettes de fonctionnement de l'exercice : 6 293 600,86 €

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :

Article 611 - Contrats de prestations de services : 1 785 803,82 €

Produits des droits d'accès aux centres de traitement et stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par les collectivités clientes :

Article 70688 - Autres prestations de services : 1 012 959,21 €
Article 7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles) : 69 760,26 €

Montant détaillé des aides reçues d'organismes agréés au titre du décret n° 92-377 du 1^{er} avril 1992 (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers) :

Article 7478 - Autres organismes (soutiens à la tonne triée CITEO) : 310 310,90 €

Montant détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (valorisation matière hors organismes agréés, valorisation énergétique) :

Recettes émanant de la reprise des matériaux triés :
Article 7078 - Autres marchandises : 230 039,14 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

ID : 036-253600456-20230629-230629_03-DE

S²LO

Approuvé en séance du 28/06/2023, par le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne.



Le Président du
SICTOM de Champagne Berrichonne

VAN REMOORTERE Éric